



Centre de Loisirs

ASSOCIATION DU CANTON DE FRANGY CENTRE AERE 2024

Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans (nés entre 2020 et 2012), il aura lieu durant 3 semaines à l'école maternelle de FRANGY

Du LUNDI 08 JUILLET AU VENDREDI 26 JUILLET 2024

<https://www.famillesrurales.org/frangy/>

Le centre est ouvert aux enfants de 4 ans (scolarisés) à 12 ans.

Les inscriptions se font à la semaine, pas de décompte possible ; le règlement correspond à une semaine complète de 5 jours.

Les tarifs, inchangés depuis de nombreuses années, évoluent en fonction du quotient familial

- Q.F. inférieur à 800 € : 95 € la semaine de 5 jours
- Q. F. de 801 € à 1000 € : 100 € la semaine de 5 jours
- Q.F. supérieur ou égal à 1001 € : 105 € la semaine de 5 jours

Un justificatif de la C.A.F précisant votre Q.F. sera demandé. En cas d'absence de document, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Les bons de vacances délivrés par la C.A.F ou la M.S.A. sont acceptés. **Joindre les justificatifs.**

Le règlement du séjour se fait soit par chèque, espèces, virement bancaire (souhaité) ; les chèques vacances sont acceptés.

RIB de l'association :

DOMICILIATION : Crédit agricole des Savoie – Agence de Frangy

IBAN : FR76 1810 6000 3232 0011 0013 004

Code BIC - Code swift : AGRIFRPP881

Les inscriptions se feront

- . Soit par mail (afrfrangy@gmail.com) **avant le mercredi 15 mai 2024**
- . Soit lors des permanences, le **mercredi 22 mai de 19h30 à 21h00** ou le **vendredi 31 mai de 19h30 à 20h30** salle **Claude Métendier, annexe**

Le dossier doit être complet pour être pris en considération ; Il comprend la **fiche d'inscription dûment complétée et signée** (recto-verso) accompagnée de **l'attestation d'assurance**, éventuellement des **bons CAF/MSA**, de la **fiche sanitaire** également complétée recto-verso avec copie du carnet de vaccinations , ainsi que **le règlement** (par virement, chèque ou espèces). Une attention toute particulière doit être apportée à la lecture du règlement intérieur du centre qui précise son fonctionnement.

Ce dossier est adressé soit par mail, soit remis lors des permanences aux dates notées ci-dessus.

Les documents nécessaires à l'inscription sont à télécharger sur le site de l'association : www.famillesrurales.org/frangy

Nos partenaires financiers : la CAF DE HAUTE-SAVOIE - la C.C.U.R. – le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE